

Communiqué de presse

Profs encadrants du SNU : farce ou attrape ?

Alors que le service national universel (SNU) devrait connaître un nouveau déploiement cette année, l'inspection académique des Côtes-d'Armor fait appel aux enseignants et aux enseignantes des écoles pour participer à l'encadrement des jeunes volontaires contre une indemnité spécifique.

De plus ils seront déchargés de leur service d'enseignement et remplacés sur leur poste pendant une semaine en fin d'année scolaire. Le ministère choisit donc de déshabiller les classes pour assurer le bon déroulé du SNU et trouve des moyens de remplacement pour cette opération « militaire », étonnant quand on sait la difficulté d'en trouver pour assurer les remplacements ordinaires des congés maladie ou permettre aux enseignants de partir en formation.

Aux compétences multiples nécessitées par le métier de professeurs des écoles, il pourra être ajouté une nouvelle ligne dans leur CV et leur état de service, comme personnel encadrant du Service national. Ce doit être cela l'enseignant du 21^E siècle promis par le ministre de l'Éducation Nationale. Une occasion sans doute de cumuler des points dans le calcul des droits à la retraite ?

Par ailleurs, ce dispositif de SNU tourne le dos à ce que défend le SNUipp-FSU pour la jeunesse, en termes de liberté, de sens critique, d'émancipation comme de droit du travail.

Le SNUipp-FSU, dénonce cette démarche de recrutement à peu de frais, et le fait que des moyens humains sont ainsi détournés de leur fonction première d'enseignement.

Paris, le 6 février 2020